

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LAVAL DE CERE  
DU MARDI 01 SEPTEMBRE 2020**

**Date de convocation** : Le 28 Aout 2020

**Présents** : Mesdames ALLAIN Josiane, SEGOND Marina, Messieurs MOULIN Michel, DAUSSET Jean Pierre, HOCLET Marc, LEGUAY Laurent, ROUSSILHE René.

**Absents représentés** : Mesdames CHAMPIGNY Nathalie (procuration donnée à Monsieur HOCLET Marc), GIORNI Magalie (procuration donnée à Monsieur DAUSSET).

**Absents excusés** : Messieurs TELLIER Sylvain et METZ Christian.

**Secrétaire de séance** : Madame ALLAIN Josiane

**Ordre du jour** :

- 1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 12 juin 2020.
- 2) Investissements et dépenses pour la commune.
- 3) Vote opposition transfert des pouvoirs de police spéciaux à CAUVALDOR.
- 4) Désignation d'un membre COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT).
- 5) Vote des titulaires et suppléants de CAUVALDOR.
- 6) Vote pour la commission du Tourisme, de l'Artisanat, et du Commerce.

La séance débute à 18h15

**1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 12 juin 2020.**

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 12 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

**2. Investissements et dépenses pour la commune**

Dépenses de 2500€ : opération 93 article 23.15

Retiré de l'opération article 23.15 reporté sur 215.78

Décision votée à l'unanimité.

**3. Vote opposition transfert des pouvoirs de police spéciaux à CAUVALDOR.**

Vote à l'unanimité de l'opposition au transfert des pouvoirs de police spéciaux à CAUVALDOR.

**4. Désignation d'un membre COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT).**

Désignation à l'unanimité de Monsieur DAUSSET Jean Pierre en tant que représentant du CLECT.

**5. Vote des titulaires et suppléants de CAUVALDOR**

Les titulaires et suppléants ont été désignés.

**6. Vote pour la commission du Tourisme, de l'Artisanat, et du Commerce.**

Vote à l'unanimité de Monsieur LEGUAY Laurent en tant que titulaire de la commission du Tourisme de l'Artisanat et du Commerce.

L'ordre du jour étant achevé la séance du Conseil Municipal est close à 21h45.